

FAQ DOSE DE RAPPEL

Pourquoi doit-on faire une dose de rappel ?

La dose de rappel permet de booster le système immunitaire afin de lutter plus efficacement contre l'infection au coronavirus SARS-CoV-2. C'est également le cas de nombreux vaccins, contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche... qui nécessitent une primo-vaccination (2 doses) puis des rappels.

Qui doit faire sa dose de rappel ?

La dose de rappel concerne toutes les personnes à partir de 16 ans, et ayant un schéma vaccinal initial complet :

Pour les +18 ans, dès 3 mois après la dernière dose du schéma initial ou après une infection au Covid-19 si celle-ci a eu lieu après la vaccination.

Pour les 16-18 ans, la dose de rappel devra se faire 6 mois après la dernière injection ou après une infection à la Covid-19.

Pour les personnes immunodéprimées, il est recommandé de suivre l'avis de leur professionnel de santé quant au schéma vaccinal le plus adapté

Depuis le 7 avril, la deuxième dose de rappel est désormais possible pour les personnes de 60 et plus dès 6 mois après la première dose de rappel.

En quoi consiste la dose de rappel ? Qu'est-ce qu'un rappel vaccinal ?

Un rappel vaccinal est le renouvellement de l'administration d'une dose de vaccin, destiné à redynamiser son système immunitaire afin de maintenir une réponse suffisante pour lutter contre le Sars Cov 2.

Dans le cadre de la campagne de vaccination contre la Covid-19, le rappel vaccinal correspond à l'administration d'une dose de vaccin supplémentaire c'est-à-dire :

- Une seconde dose pour les personnes ayant déjà contracté la Covid-19 et ayant donc reçu une injection unique dans le cadre de schéma vaccinal initial .
- Une troisième dose pour les personnes ayant reçu deux doses de vaccins dans le cadre de leur schéma vaccinal.

A-t-on suffisamment de recul sur ce vaccin ?

Les vaccins sont autorisés suite à une procédure rigoureuse et stricte. Aucun vaccin n'est mis sur le marché sans une évaluation exigeante de son efficacité et sa sûreté. Comme avec tous les vaccins, il peut survenir des effets indésirables. Dans la grande majorité des cas, les effets indésirables sont bénins (rougeur, gonflement, durcissement ou douleur au site d'injection) et disparaissent spontanément en quelques jours. Depuis l'ouverture de la campagne de vaccination en décembre 2020, des millions de personnes se sont fait vacciner dans le monde.

Quand doit-on faire sa dose de rappel ?

Depuis le 15 février 2022, toutes les personnes âgées de plus de 18 ans et un mois doivent recevoir une dose de rappel dans le délai maximum de 4 mois après leur dernière injection pour avoir un schéma vaccinal complet et bénéficier d'un passe vaccinal valide (3 mois pour l'éligibilité plus 1 mois pour le délai supplémentaire pour réaliser son rappel). Au-delà de ces délais, le QR code de leur ancien certificat de vaccination sera désactivé automatiquement, il sera placé dans la catégorie « certificat expiré » et ne pourra plus être utilisé dans le cadre du passe vaccinal

Pourquoi les personnes âgées et fragiles doivent en priorité recevoir leur dose de rappel ?

Les personnes âgées et les personnes fragiles sont plus susceptibles de développer des formes graves de la covid. Il est donc nécessaire qu'ils fassent leur dose de rappel afin de garder une réponse immunitaire suffisante.

Pourquoi vacciner à Mayotte alors que le taux d'incidence est très bas ?

Grâce à la vaccination d'une partie de la population, Mayotte a pu traverser la dernière vague Omicron avec un bilan plutôt positif. En effet, contrairement à la vague Beta, ce dernier variant a pu être canalisé grâce à la présence d'anticorps chez les vaccinés et au respect des procédures de dépistage et d'isolement. Il est donc important de continuer à vacciner afin que chacun puisse avoir un système immunitaire renforcé et ainsi ne pas connaître une nouvelle vague épidémique comme en février 2021.

Où se faire vacciner ?

Dans l'un des centres dédiés, dans une pharmacie, au CHM, ou chez un médecin libéral. Retrouvez la carte des centres de vaccination ici (+ mettre un hyperlien vers la page « centres de vaccination »)

Quel vaccin est administré à Mayotte ?

Si les vaccins à ARN messenger constituent l'outil le plus adapté et le plus efficace, un certain nombre de nos concitoyens sont toutefois contre-indiqués et parfois réticents à cette technologie de vaccins. Pour répondre à leur demande, le vaccin Novavax peut constituer une solution. Les premières doses seront disponibles à Mayotte dès le 07 Mars 2022, uniquement dans les centres de vaccination ARS et CHM dans un premier temps.

Lorsque que je fais ma dose de rappel, combien de temps faut-il pour activer le pass vaccinal ?

Il faut 7 jours avant que votre pass soit activé et/ou mis à jour.

La dose de rappel me permet-elle de voyager plus facilement ?

Oui, car avec un schéma vaccinal complet (3 doses), vous n'avez plus à faire de tests antigénique et PCR avant votre vol vers la Métropole ou vers la Réunion. Seule la présentation de votre pass vaccinal suffit. Pour en savoir plus sur les modalités de voyage, vous pouvez consulter cette page : INFOS VOYAGEURS

Que faire pour les personnes qui souffrent d'une contre-indication à la vaccination ?

Les personnes qui ont une contre-indication à la vaccination doivent faire établir un certificat de contre-indication que leur médecin traitant et/ou par un médecin spécialiste adressera au médecin de la CSSM, valable dans le cadre du « pass sanitaire ». Le certificat de contre-indication à la vaccination restera valable au 15 décembre y compris si ces personnes sont théoriquement éligibles à la dose de rappel. Il n'existe pas de contre-indication spécifique à la dose de rappel : seules les

personnes ayant bénéficié d'une contre-indication reconnue pour l'administration des deux premières doses peuvent faire valoir une contre-indication pour la dose de rappel